

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Nouveau « CC & CO annotés » en version électronique :
le vénérable ouvrage de droit s'est mis à la page !**

Neuchâtel, le 19 novembre 2013. Le « Code civil suisse et Code des obligations annotés » est depuis plus de 40 ans un ouvrage de référence en matière de droit privé suisse. Sa 9^e édition, sous les plumes d'Andrea Braconi, Blaise Carron et Pierre Scyboz, qui l'ont entièrement mis à jour, connaît depuis janvier dernier un gros succès. Il faut dire que le vénérable ouvrage a su se mettre à la page : pour la première fois, il est en effet disponible sous forme d'e-book, pour les tablettes, ordinateurs portables, etc.

Cette nouvelle édition du « CC & CO » rapporte au plus près les évolutions législatives et jurisprudentielles, avec les arrêts du Tribunal fédéral pris en compte jusqu'au début 2012, et un résumé succinct des solutions retenues. Une table analytique et un index alphabétique concluent les 2160 pages.

« Un frisson, un honneur, et... des centaines d'heures ! »

Blaise Carron, professeur de droit privé à l'Université de Neuchâtel et l'un des trois co-auteurs, ne cache pas son plaisir. « La parution d'une nouvelle édition du « CC&CO », c'est un frisson, un honneur. Pour faire naître un nouveau bébé de la lignée lancée par les premiers auteurs Georges Scyboz et Pierre-Robert Gilliéron, il faut aussi du travail, en centaines d'heures », note Blaise Carron, en montrant derrière lui les classeurs fédéraux renfermant la matière qu'il a fallu traiter.

Ce professeur de droit privé (il a remporté le Credit Suisse Award du meilleur enseignement en 2011), précise cette particularité de l'ouvrage. « Imprimé à fin 2012, il présente néanmoins les textes légaux tels qu'entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013 », notamment en ce qui concerne le nouveau droit de la protection de l'adulte, le nouveau droit du nom et du droit de cité ainsi que le nouveau droit comptable.

Les modifications législatives déjà adoptées mais dont l'entrée en vigueur restait à fixer lors de la parution y figurent aussi, comme par exemple les nouvelles mesures de lutte contre les mariages forcés.

La version électronique de ce « CC&CO » est proposée en plus de l'édition papier, moyennant un supplément de prix. Environ un quart des acheteurs de l'ouvrage retiennent cette option. Un concours sur la page facebook de l'Université de Neuchâtel va permettre ces prochains jours à trois étudiants en droit de gagner des versions pour tablettes offertes par l'éditeur Helbing Lichtenhahn.

CC & CO annotés (Ed. Helbing Lichtenhahn, Bâle), 9^e éd. 2013, par Andrea Braconi, D^r en droit, greffier au Tribunal fédéral; Blaise Carron, D^r en droit, professeur ordinaire de droit privé à l'Université de Neuchâtel, LL.M. (Harvard), avocat, et Pierre Scyboz, avocat, secrétaire suppléant du Conseil des Etats. Ouvrage fondé par Georges Scyboz (†), a. juge au Tribunal fédéral, et Pierre-Robert Gilliéron, juge émérite au Tribunal cantonal vaudois, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Contact :

*Blaise Carron, Prof. ordinaire de droit privé, Université de Neuchâtel
Tél. 032 718 15 42 ou 032 718 12 00 ; blaise.carron@unine.ch*